

ÉLECTIONS

# Ce que les associations de patients attendent des Communes

La santé se joue aussi sur le terrain communal.

Les associations de patients ont des revendications, des propositions mais aussi des pistes de solution.

• Caroline DESORBAY



Les associations de patients demandent aux Communes de mettre en place une dynamique participative incluant tous les citoyens...

La santé est influencée par de nombreux facteurs : l'environnement, le logement, la mobilité, l'accès à l'information et à l'action sociale... Les Communes, épaulées par les citoyens, peuvent agir directement pour améliorer ces facteurs. C'est le message porté par vingt-trois associations de patients francophones, chapeautées par la Ligue des usagers des soins de santé (LUSS). Elles ont élaboré un mémorandum (une vingtaine de propositions) à l'attention des futurs élus et mettent en avant les initiatives positives déjà en place.

**1. Citoyens acteurs** Il est important que les Communes soutiennent les groupements citoyens et autres ASBL qui fonctionnent avec des bénévoles notamment en les incluant dans les projets communaux, en mettant à leur disposition des infrastructures. Et impliquent autant que possible les citoyens via des conseils consultatifs des aînés, des personnes handicapées, des conseils de résidents dans les maisons de repos... Les citoyens doivent pouvoir interpeller directement les conseils communaux.

Des Namurois ont interpellé le conseil communal parce que leur quartier était peu ou pas desservi par les bus.

**2. Mobilité pour tous** Il faut repenser la mobilité en fonction des besoins des usagers. Cela passe par la mise en place de navettes vers les hôpitaux et les postes de garde, l'aménagement de trottoirs larges et bien éclairés, des services communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite...

Dans la commune de Manhay, le bus scolaire est utilisé en dehors des heures de classe pour d'autres types de prise en charge.

**3. Société plus inclusive** Pour mettre en place des services qui répondront aux besoins de tous les citoyens, les associations de patients et la LUSS demandent aux Communes de faire un état des lieux des profils des habitants. Elles souhaitent également la création d'un point

d'information « contact droits sociaux liés à la santé » assuré par une personne formée aux enjeux de la santé et aux maladies chroniques. Et aussi : des activités culturelles et de loisirs accessibles à tous, des initiatives pour lutter contre la fracture numérique, une approche inclusive et antidiscrimina-

toire dans les écoles, les crèches, etc.

**4. Bien vivre chez soi** Cela suppose que la Commune mette à disposition des citoyens des logements sains à prix abordables, un plus grand nombre de logements sociaux adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap, des habitations transgénérationnelles et offre des services d'aides à domicile pour permettre aux personnes de rester le plus longtemps chez elle.

Dans le quartier d'Outremeuse (Liège), des associations soutenues par la Ville ont ouvert un guichet du logement qui aide les personnes à trouver un logement sain et au loyer accessible.

**5. Don d'organes et euthanasie** Il faut renforcer l'information et la sensibilisation des citoyens notamment lors d'événements publics (élections...) Les associations de patients et de proches réclament également la formation du personnel com-

munal de manière continue et que l'on facilite les démarches pour la déclaration de don d'organes comme pour celle d'euthanasie en offrant la possibilité de remplir le formulaire via internet ou via le portail e-santé.

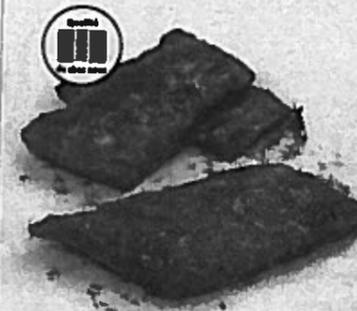
**6. Échevinat de la Santé** Faire de la santé une priorité communale, cela implique la création d'un échevinat de la Santé, doté d'un budget qui permette la mise en place une politique locale de santé ambitieuse. Les associations de patients plaident aussi pour le renforcement du rôle des CPAS et des infrastructures publiques de santé afin qu'ils puissent rivaliser avec l'offre commerciale.

**7. La longue marche** Du 6 au 13 octobre (veille des élections communales et provinciales), la LUSS et les associations de patients organiseront une marche pour l'accès à des soins de qualité. Différentes activités liées à la santé et au bien-être collectif ponctueront chacune des étapes, entre Chênee et Nimy. ■



## Actuellement chez Colruyt :

nombreux Prix Rouges et réductions en plus des meilleurs prix

 <p>Paprika <b>1,36</b> € (5,44 €/kg)</p>  <p>Super Chips sel &amp; poivre <b>1,69</b> € (6,76 €/kg)</p> <p>Lay's toutes les chips 250 g <b>Combinez au choix</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"> <b>-25%</b> à partir de 2 emballages Avec XTRA         </div>	 <p>Praliné nousette 4 x 90 ml <b>6,65</b> € (18,47 €/l)</p>  <p>White 9 x 110 ml <b>6,12</b> € (6,95 €/l)</p> <p>Ola Magnum tout l'assortiment Surgelés <b>Combinez au choix</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"> <b>-25%</b> sur 2 emballages Avec XTRA         </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin-left: 10px;"> <b>-33,34%</b> à partir de 3 emballages Avec XTRA         </div>	 <p>Bouts de côtes marinés Boucherie</p> <p><b>5,99</b> €/kg</p>
---	---	---

Valable jusqu'au 19/6/2018 inclus. 1 réduction par ticket de caisse. Non cumulable.  
Pas encore de carte XTRA ? Demandez-la sur colruyt.be/mon-xtra ou téléchargez l'app Xtra.



L'Ancien Huy - Waremme

SOCIAL LIÈGE

# Des commerces davantage ACCESSIBLES AUX PMR

Tel est l'objectif de la Province et de Commerce liégeois via un projet pilote

PMR : ce sigle signifiant personne à mobilité réduite recouvre bien davantage que ce que l'on pourrait imaginer. Ainsi donc, comme expliqué ce mardi par le département des Affaires sociales de la Province de Liège, la notion de PMR ne se limite pas au handicap physique.

Aux dires de la loi, il s'agit de "toute personne gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire ainsi qu'en raison des appareils ou des instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer". On le voit, le concept est bien plus large que ce que l'on

pourrait penser de prime abord et il vise les utilisateurs de fauteuils roulants mais également les malvoyants et les malentendants, les déficients mentaux, les personnes âgées, celles qui sont accompagnées d'un chien d'assistance...

"AUJOURD'HUI, le pourcentage de personnes à mobilité réduite est estimé à plus de 30 % de la population, avec une augmentation à prévoir dans les années à venir", a

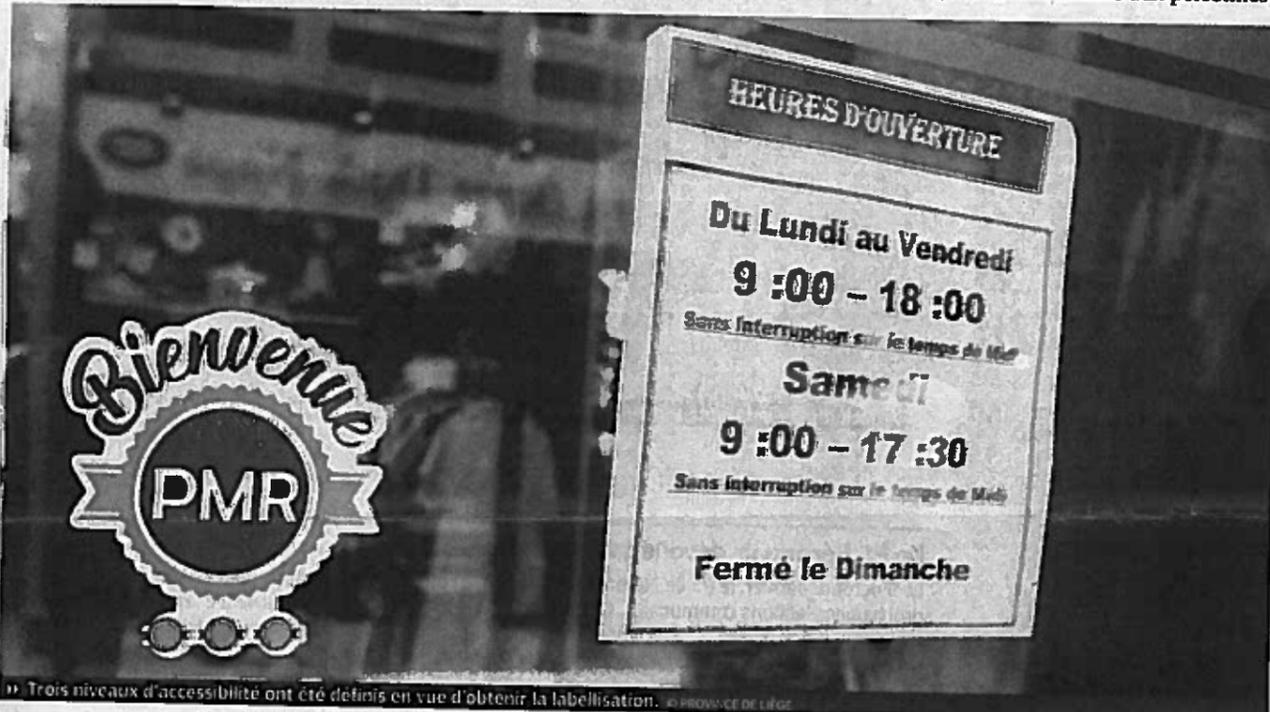
souligné ce mardi la députée provinciale Katty Firquet (MR). Un constat auquel a souscrit Jean-Luc Vasseur, le président de l'ASBL Commerce liégeois, pour qui "potentiellement, on est tous appelés à être un jour des PMR".

CES DEUX PARTENAIRES sont à l'initiative depuis fin 2016 d'un projet pilote de labellisation et de référencement des commerces accessibles aux personnes à

mobilité réduite. Dénommé *Bienvenue PMR*, ce projet a été amorcé dans le centre-ville liégeois avant peut-être d'être étendu à d'autres communes.

Ainsi que précisé tant par la Province que par le Commerce liégeois, la volonté est, par cette action commune, de favoriser l'accessibilité des commerces. Lesquels se voient donc attribuer, à l'issue d'un processus constitué de plusieurs étapes, un label qui certifie leurs efforts en la matière. Trois niveaux d'accessibilité ont ainsi été définis, visant tant l'accueil et le service que les aménagements techniques (jusqu'à une accessibilité maximale) en vue d'obtenir la labellisation.

Bruno Boutsen



Trois niveaux d'accessibilité ont été définis en vue d'obtenir la labellisation. © PROVINCE DE LIÈGE

## 120 commerces déjà labellisés

LIÈGE Alors que 400 commerces liégeois ont été visités depuis l'été dernier (sur les 4.000 auxquels un formulaire d'autoévaluation avait été envoyé), plus de 120 sont déjà labellisés. Parmi ces derniers, seuls une quarantaine arborent à ce stade un macaron attestant du label obtenu. À noter également que les commerçants qui adhèrent au projet bénéficient d'une formation dispensée par l'ASBL Plain-Pied. En outre, les PMR bénéficient d'une banque de données en accord avec leurs besoins. Quant aux commerces labellisés, ils sont répertoriés sur le site [www.commercegeois.be](http://www.commercegeois.be) et sur l'application Wallonie en poche.

B.B.

### EN BREF

#### NEUPRÉ > VIOLENCE

##### Il agresse son grand-père

Lundi soir, Johan, un jeune homme de 24 ans, s'en est pris à son grand-père âgé de 70 ans. Après s'être rendu au domicile neupréen du septuagénaire, les choses ont rapidement dégénéré entre les deux individus. Le jeune homme lui a demandé de l'argent avant de le coincer et de le maintenir fortement au niveau des poignets. L'individu est déjà inquiété dans des dossiers datant de janvier et de mars dernier. Il avait été libéré sous conditions. Au vu de la situation et du non-respect de ses conditions de libération, Johan a été privé de liberté et déféré au parquet. Le magistrat en charge de l'affaire a mis le dossier à l'instruction.

#### VERVIERS > CONTRÔLES

##### La police Vesdre était de la partie

Durant le Week-end sans alcool, la zone de police Vesdre a organisé une vaste opération de contrôles. Durant celle-ci, 130 conducteurs ont été soumis à un contrôle alcool. Parmi ces conducteurs, les policiers ont dû procéder à : 1 retrait de permis de 3 h; 1 retrait de permis de 6 h et 4 retraits immédiats de permis de conduire. En dehors de ces infractions en rapport avec la conduite sous l'influence de l'alcool, la police a rédigé 3 P.-V. pour le non-port de la ceinture et un P.-V. pour défaut d'assurance. La zone de police Vesdre continuera à s'investir dans ce genre d'action.

B. B.

#### ENGIS > TÉMOINS

##### Qui a vu Geoffrey Bengler ?

Dimanche vers 4 h, Geoffrey Bengler (23 ans) a été vu pour la dernière fois à une *Free Party* qui se déroulait, rue du Parc Industriel, à Engis. De corpulence normale, il mesure 1 m75, a les cheveux châtain coiffés en brosse et les yeux bruns. Il porte une barbe naissante. Au moment de sa disparition, il portait un bermuda noir, un T-shirt foncé, une veste noire. Si vous l'avez vu ou si vous connaissez l'endroit où il se trouve, contactez la police au 0800/30.300.



J.-M. C. H Geoffrey Bengler.

# Rendre les commerces liégeois davantage accessibles aux PMR

Social Tel est l'objectif de la Province et du Commerce liégeois via un projet pilote.

**P**MR : ce sigle signifiant "personne à mobilité réduite" recouvre bien davantage que ce que l'on pourrait imaginer. Ainsi donc, comme expliqué ce mardi par le département des Affaires sociales de la Province de Liège, la notion de PMR ne se limite pas au handicap physique. Aux dires de la loi, il s'agit de "toute personne gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire ainsi qu'en raison des appareils ou des instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer". On le voit, le concept est bien plus large que ce que l'on pourrait penser de prime abord, et il vise les utilisateurs de fauteuils roulants mais également les malvoyants et les malentendants, les déficients mentaux, les personnes âgées, celles qui sont accompagnées de chien d'assistance...

"Aujourd'hui, le pourcentage des personnes à mobilité réduite est estimé à plus de 30% de la population, avec une augmentation à prévoir dans les années à venir", a souligné ce mardi la députée provinciale Katty Firquet (MR). Un constat auquel a souscrit Jean-Luc Vasseur, le président de l'ASBL Commerce liégeois, pour qui "potentiellement, on est tous appelés à être un jour des PMR". Ces deux partenaires sont à l'initiative depuis fin 2016 d'un projet pilote de labellisation et de référencement des commerces accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dénommé "Bienvenue PMR", ce projet a



Trois niveaux d'accessibilité ont été définis en vue d'obtenir la labellisation.

*"Potentiellement, on est tous appelés à être un jour des PMR."*

Jean-Luc Vasseur  
Président du Commerce liégeois.

été amorcé dans le centre-ville liégeois avant peut-être d'être étendu à d'autres communes.

Ainsi que précisé tant par la Province que par le Commerce liégeois, la volonté par cette action commune est de favoriser l'accessibilité des commerces. Lesquels se voient donc attribuer à l'issue d'un processus constitué de plusieurs étapes un label qui certifie leurs efforts en la matière. Trois niveaux d'accessibilité ont ainsi été définis, visant tant l'accueil et le service que les aménagements techniques

(jusqu'à une accessibilité maximale) en vue d'obtenir la labellisation. Et alors que 400 commerces liégeois ont été visités depuis l'été dernier (sur les 4 000 auxquels un formulaire d'autoévaluation avait été envoyé), plus de 120 sont déjà labellisés. Mais parmi ces derniers, seule une quarantaine arbore à ce stade un macaron attestant du label obtenu. À noter enfin que les commerçants qui adhèrent au projet bénéficient d'une formation dispensée par l'ASBL Plain-pied.

Bruno Boutsen

## Deux ministres pour 17 638 habitants

Élections Ce jeudi, quinzième débat politique RCF-La Libre/DH sur les enjeux du scrutin communal à Herve.

**R**éputée pour son fromage, la commune de Herve a la particularité de compter deux ministres sur son territoire de 17 638 habitants alors qu'une ville comme Verviers (55 194 habitants) n'en dénombre aucun. On retrouve tout d'abord le ministre wallon MR de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation Pierre-Yves Jeholet et bourgmestre en titre de Herve sous la bannière HDM (Herve Demain). Empêché, il est remplacé depuis par Marc Drouguet comme bourgmestre faisant fonction. Ce dernier

sera d'ailleurs tête de liste tandis que le bourgmestre en titre poussera la liste en vue des prochaines élections. On note par ailleurs la présence de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns, également conseillère communale EPH, le nouveau nom donné au CDH hervien, qui se voit renforcé par deux candidats Ecolo. L'ex-président du CDH Claudio Sangiovanni a quant à lui claqué la porte pour créer une nouvelle liste IC Herve. Pour rappel, au scrutin de 2012, HDM remportait une majorité absolue, signant la fin du règne du CDH sur la capitale du plateau herbager. HDM recevait ainsi 15 sièges sur 25, le CDH sept, le PS deux et un conseiller Ecolo.

Pour ce quinzième débat organisé par la Radio chrétienne francophone (RCF), en partenariat avec "La Libre Belgique" et "La Dernière Heure", les enjeux relatifs à cette commune agricole seront mis sur

le gril, avec comme invités autour de la table: le bourgmestre en titre HDM Pierre-Yves Jeholet (MR), la conseillère communale EPH Marie-Martine Schyns (CDH) et le conseiller communal Jean-Claude Dumont (PS). Parmi les thèmes qui seront abordés, il sera notamment question, outre de la situation politique, de la situation financière de la commune, des enjeux de densification et d'aménagement du territoire, de la redynamisation du centre de Herve, et de bien d'autres encore.

Aude Quinet

→ Émission "Le débat politique", jeudi 14 juin de 18 h 15 à 19 h, rediffusions samedi 16 à 13 h 15 et dimanche 17 à 18 h 15. RCF Liège se reçoit sur 93.8 FM. On peut aussi écouter ou podcaster via <https://rcf.fr/actualite/rcf-la-libre-le-debat-politique>.

## ÉLECTIONS

# Ce que les associations de patients attendent des Communes

La santé se joue aussi sur le terrain communal.

Les associations de patients ont des revendications, des propositions mais aussi des pistes de solution.

• Caroline DESORBAY

La santé est influencée par de nombreux facteurs : l'environnement, le logement, la mobilité, l'accès à l'information et à l'action sociale... Les Communes, épaulées par les citoyens, peuvent agir directement pour améliorer ces facteurs. C'est le message porté par vingt-trois associations de patients francophones, chapeautées par la Ligue des usagers des soins de santé (LUSS). Elles ont élaboré un mémorandum (une vingtaine de propositions) à l'attention des futurs élus et mettent en avant les initiatives positives déjà en place.

**1. Citoyens acteurs** Il est important que les Communes soutiennent les groupements citoyens et autres ASBL qui fonctionnent avec des bénévoles notamment en les incluant dans les projets communaux, en mettant à leur disposition des infrastructures. Et impliquent autant que possible les citoyens via des conseils consultatifs des aînés, des personnes handicapées, des conseils de résidents dans les maisons de repos... Les citoyens doivent pouvoir interpeller directement les conseils communaux.

Des Namurois ont interpellé le conseil communal parce que leur quartier était peu ou pas desservi par les bus.

**2. Mobilité pour tous** Il faut repenser la mobilité en fonction des besoins des usagers. Cela passe par la mise en place de navettes vers les hôpitaux et les postes de garde, l'aménagement de trottoirs larges et bien éclairés, des services communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite...

Dans la commune de Manhay, le bus scolaire est utilisé en dehors des heures de classe pour d'autres types de prise en charge.



Les associations de patients demandent aux Communes de mettre en place une dynamique participative incluant tous les citoyens...

**3. Société plus inclusive** Pour mettre en place des services qui répondront aux besoins de tous les citoyens, les associations de patients et la LUSS demandent aux Communes de faire un état des lieux des profils des habitants. Elles souhaitent également la création d'un point

d'information « contact droits sociaux liés à la santé » assuré par une personne formée aux enjeux de la santé et aux maladies chroniques. Et aussi : des activités culturelles et de loisirs accessibles à tous, des initiatives pour lutter contre la fracture numérique, une approche inclusive et antidiscrimina-

toire dans les écoles, les crèches, etc.

**4. Bien vivre chez soi** Cela suppose que la Commune mette à disposition des citoyens des logements sains à prix abordables, un plus grand nombre de logements sociaux adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap, des habitations transgénérationnelles et offre des services d'aides à domicile pour permettre aux personnes de rester le plus longtemps chez elle.

Dans le quartier d'Outremeuse (Liège), des associations soutenues par la Ville ont ouvert un guichet du logement qui aide les personnes à trouver un logement salubre et au loyer accessible.

**5. Don d'organes et euthanasie** Il faut renforcer l'information et la sensibilisation des citoyens notamment lors d'événements publics (élections...) Les associations de patients et de proches réclament également la formation du personnel com-

munal de manière continue et que l'on facilite les démarches pour la déclaration de don d'organes comme pour celle d'euthanasie en offrant la possibilité de remplir le formulaire via internet ou via le portail e-santé.

**6. Échevinat de la Santé** Faire de la santé une priorité communale, cela implique la création d'un échevinat de la Santé, doté d'un budget qui permette la mise en place d'une politique locale de santé ambitieuse. Les associations de patients plaident aussi pour le renforcement du rôle des CPAS et des infrastructures publiques de santé afin qu'ils puissent rivaliser avec l'offre commerciale.

**7. La longue marche** Du 6 au 13 octobre (veille des élections communales et provinciales), la LUSS et les associations de patients organiseront une marche pour l'accès à des soins de qualité. Différentes activités liées à la santé et au bien-être collectif ponctueront chacune des étapes, entre Chênée et Nimy. ■



## Actuellement chez Colruyt :

nombreux Prix Rouges et réductions en plus des meilleurs prix

Paprika  
1,36 € (5,44 €/kg)



Super Chips sel & poivre  
1,69 € (5,76 €/kg)

Lay's  
toutes les chips 250 g  
Comblez  
au choix

**-25 %**  
à partir de  
2 emballages

Avec XTRA

Praliné noisette 4 x 90 ml  
6,65 € (18,47 €/l)



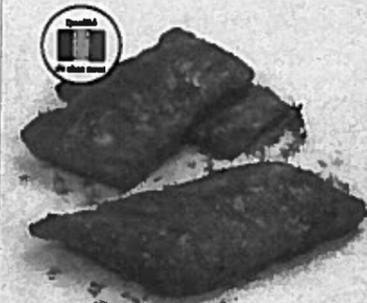
Ola Magnum  
tout l'assortiment  
Surgelés

Comblez au choix

**-25 %**  
sur 2 emballages

Avec XTRA

White 8 x 110 ml  
6,12 € (6,05 €/l)



Bouts de côtes marinés  
Boucherie

**5,99 €**/kg

colruyt meilleurs prix

Valable jusqu'au 19/6/2018 inclus. 1 réduction par ticket de caisse. Non cumulable.  
Pas encore de carte XTRA ? Demandez-la sur colruyt.be/mon-xtra ou téléchargez l'app Xtra.